

2022 / 2023

INSTITUT NATIONAL
DES ARTS DU MUSIC-HALL

INM

PUBLIC

Artistes émergents entre 18 et 30 ans

ADMISSION

Sur dossier et audition

- ▶ Dossier de candidature : compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photos, vidéos)
- ▶ Auditions à 2 tours :
 - ▶ 1^{er} tour : présentation d'une prestation dans son cœur de métier et dans une discipline complémentaire (annonce des candidats retenus le jour même)
 - ▶ 2^{ème} tour : stage de 3 jours en danse, chant et comédie (annonce des admis à la fin du stage)

DURÉE ET RYTHME

1 an (500h en centre de formation)
Rythme : lundi, mardi et mercredi en centre de formation

EFFECTIFS

De 10 à 14 stagiaires

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle

COÛT

Formation financée par l'OPCO Afdas
Frais d'inscription : 95 €



75%*
des stagiaires
obtiennent un contrat
d'apprentissage

PRÉPA ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL DANSEUR.SE / FANTAISISTE

MÉTIER.S VISÉ.S : ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL
Fiche : RNCP26123

OBJECTIF

Le/la stagiaire sera en capacité d'entrer en formation par apprentissage visant le titre « Artiste interprète de Music-hall – spécialité danseur.euse ou spécialité fantaisiste », inscrit au RNCP, titre homologué de niveau 4.

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Interpréter des séquences jouées, dansées, chantées en collectif
- ▶ Intégrer des séquences pluridisciplinaires
- ▶ Élaborer et valider son projet professionnel

PRÉ-REQUIS

- ▶ Maîtriser une discipline « cœur de métier » : danse, comédie, chant, cirque, arts visuels, etc.
- ▶ Avoir un fort potentiel dans au moins une discipline complémentaire.

VALIDATION

Attestation de formation

LES +

- ▶ Formation pluridisciplinaire
- ▶ Individualisation de la formation et personnalisation des parcours
- ▶ Scènes ouvertes dans le cadre de la formation
- ▶ Expérience scénique lors de stages

PROGRAMME DE FORMATION

- ▶ **UV1 : Comédie**
 - ▶ 1.1 - Techniques du comédien
 - ▶ 1.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV2 : Danse**
 - ▶ 2.1 - Techniques du danseur
 - ▶ 2.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV3 : Chant**
 - ▶ 3.1 - Techniques du chanteur
 - ▶ 3.2 - Ateliers d'interprétation
- ▶ **UV4 : Projet pluridisciplinaire**
 - ▶ 4.1 - Atelier pluridisciplinaire collectif
- ▶ **UV5 : Improvisation**
 - ▶ 5.1 - Atelier d'improvisation théâtrale
 - ▶ 5.2 - Atelier d'improvisation dansée
- ▶ **UV6 : Préparation aux auditions**
 - ▶ 6.1 - Hygiène de vie de l'artiste
 - ▶ 6.2 - Création pluridisciplinaire
 - ▶ 6.3 - De l'histoire de l'art à l'histoire du Music-hall
- ▶ **UV7 : Spécialité et soutien individuel**
 - ▶ 7.1.1 - Spécialité fantaisiste
 - ▶ 7.1.2 - Spécialité danseur
 - ▶ 7.2 - Soutien individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Évaluation prédictive (positionnement)
- ▶ Évaluations formatives

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Matériels et espaces : Mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie
- ▶ Cours et ateliers collectifs
- ▶ Accompagnement et suivi individualisés
- ▶ Plan individualisé de formation
- ▶ Retour d'expérience des apprenants et leur analyse personnelle du travail accompli.

POURSUITES DE FORMATION POSSIBLE

- ▶ Formation par apprentissage « Artiste interprète de Music-hall – spécialité danseur.euse ou spécialité fantaisiste »
- ▶ Formations artistiques

INSTITUT NATIONAL
DES ARTS DU MUSIC-HALL

INM

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation soient adaptés aux besoins spécifiques.

LIEU DE FORMATION

74bis, Quai Amiral Lalande
72000 Le Mans

CONTACTS

Institut National des arts
du Music-hall
12 Rue Béranger
72000 LE MANS
Tel : 02 43 80 38 94
Mail : contact@inm-lemans.fr

Informations/inscriptions :
laetitia.faudier@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et
continue / référente handicap et
mobilité :
muelle.thouzeau@inm-lemans.fr

EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSICHALL.COM